



Collège de
Maisonneuve

PLAN D'ACTION EN DÉVELOPPEMENT DURABLE 2016-2021

Comité d'action et de concertation en environnement (CACE)
du Collège de Maisonneuve

Présenté le : 3 octobre 2016
Lors de la : 311^e réunion du conseil d'administration

Le genre masculin est utilisé sans discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.

Liste des abréviations

CACE : Comité d'action et de concertation en environnement
CÉPROCQ : Centre d'études des procédés chimiques du Québec
CCTT : Centre collégial de transfert de technologie
DACC : Direction des affaires corporatives et des communications
DD : Développement durable
DÉ : Direction des études
DG : Direction générale
DSAEC : Direction des services aux étudiants et à la communauté
DRMTI : Direction des ressources matérielles et des technologies de l'information
DRF : Direction des ressources financières
ITEGA : Institut de technologie des emballages et du génie alimentaire

Membres du CACE

France Dumulon, directrice des ressources matérielles et des technologies de l'information
Diane Blanchette, directrice des services aux étudiants et à la communauté
Véronica Gill, conseillère en communication au CCDMD
Olivier Grenon, chargé de projet au Service des ressources matérielles et des technologies de l'information
Bruno Jobin, directeur adjoint des services aux étudiants et à la communauté
Stéphane Laplante, technicien en loisirs aux Services aux étudiants et à la communauté
Maxime Paradis, enseignant en géologie au Département de physique
Karine Lambert, directrice générale de la Coop de Maisonneuve
Frederick Maranda-Bouchard, étudiant
Caroline Noël, étudiante
Mathieu Sarrazin, chercheur au CÉPROCQ

TABLE DES MATIÈRES

Introduction	5
Contexte	5
Domaines d'application	5
Mise en œuvre et suivi du Plan	6
Diffusion et appropriation du Plan d'action	6
Plan d'action en développement durable	6
1. Approvisionnements responsables.....	6
2. Gestion efficace des matières résiduelles	7
3. Utilisation optimale des espaces physiques et de l'énergie	9
4. Déplacements durables et saines habitudes de vie	10
5. Sensibilisation et éducation au développement durable	10
6. Engagement	11
7. Recherche et innovation	12

INTRODUCTION

Contexte

Afin d'assurer des retombées positives de son action pour l'environnement et pour l'ensemble de sa communauté, le Collège de Maisonneuve se doit d'agir comme un catalyseur dans l'émergence et le maintien d'une société respectueuse de l'environnement. Le Plan d'action en développement durable 2016-2021 démontre la volonté de l'établissement d'intégrer les principes de développement durable dans sa mission d'enseignement, sa vie communautaire, son espace physique ainsi que dans l'ensemble de ses activités et partenariats.

Le Plan d'action découle directement du Plan stratégique du Collège et permet une application concrète des principes énoncés dans sa Politique de développement durable. En effet, le Collège de Maisonneuve, reconnaissant sa responsabilité éducative et institutionnelle en matière de développement durable, a intégré à sa planification stratégique 2014-2021 un objectif visant spécifiquement l'amélioration de son environnement physique, comme en témoigne l'action structurante B.2 du Plan d'action quinquennal : « Élaboration et mise en œuvre d'un plan de développement durable ». De plus, il s'est doté d'une Politique de développement durable en octobre 2014.

Le mandat d'élaboration du Plan d'action en développement durable du Collège de Maisonneuve a été confié au Comité d'action et de concertation en environnement (CACE). Le CACE a été mis sur pied à l'automne 2014 et est chapeauté par la Direction des services aux étudiants et à la communauté (DSAEC) et la Direction des services des ressources matérielles et des technologies de l'information (DRMTI). Il est constitué de représentants des différents groupes du Collège.

L'ensemble des directions du Collège a été consulté lors de l'élaboration du présent Plan d'action en développement durable.

Domaines d'application

Tel que conçu par le comité, le Plan d'action en développement durable se veut un outil de planification, de communication, de mobilisation, de concertation et de suivi pour toutes les personnes engagées dans sa réalisation. Il comporte une cinquantaine d'actions, dont plusieurs s'inscrivent dans le prolongement et l'accomplissement de mesures déjà entamées par le Collège. Néanmoins, dans une perspective d'amélioration continue, nombreuses sont les actions novatrices qui seront entreprises au cours des prochaines années.

Le déploiement de l'ensemble de ces actions vise à atteindre et à mettre en application les principes de développement durable établis par la Politique de développement durable du Collège. Les nombreuses mesures instaurées par et pour la communauté de Maisonneuve en matière de développement durable s'articulent autour des sept domaines d'application suivants :

- Approvisionnements responsables
- Gestion efficace des matières résiduelles
- Utilisation optimale des espaces physiques et de l'énergie
- Déplacements durables et saines habitudes de vie
- Sensibilisation et éducation au développement durable
- Engagement
- Recherche et innovation

Ces domaines d'application ont guidé l'élaboration du Plan d'action. Ils touchent un large éventail de secteurs d'activité au Collège de Maisonneuve. Plusieurs sont d'ailleurs explicitement énoncés dans la Politique de développement durable du Collège : les approvisionnements, les matières résiduelles, l'énergie, l'utilisation optimale des espaces physiques et l'éducation au développement durable. Toutefois, d'autres domaines concernent aussi des activités du Collège liées au développement durable. À la suite d'une consultation des diverses directions du Collège, ces domaines d'application ont été intégrés au Plan

d'action : déplacements durables et saines habitudes de vie, engagement, sensibilisation, et recherche et innovation.

MISE EN ŒUVRE ET SUIVI DU PLAN

La mise en œuvre du Plan d'action en développement durable, portée principalement par la Direction des services aux étudiants et à la communauté (DSAEC) ainsi que la Direction des ressources matérielles et des technologies de l'information (DRMTI), s'appuie sur une approche de coresponsabilité. En effet, tous les services et toutes les directions sont garants de sa réalisation. De plus, l'implantation du Plan d'action s'inscrit dans une démarche globale, puisqu'il concerne les trois campus. La contribution et l'étroite collaboration de chacun des membres du CACE, qui proviennent de différents groupes du Collège, garantiront l'application et l'avancement du Plan d'action. Enfin, chacune des actions du Plan se trouve sous la responsabilité du ou des départements ou services du Collège les mieux placés pour les réaliser, et ce, selon un échéancier propre à chacun d'eux. Il va sans dire que le succès du Plan d'action passe nécessairement par la participation de l'ensemble de la communauté.

Objectifs	Actions	Responsable(s)	Échéancier	Cibles
Mettre en œuvre le Plan d'action en développement durable et en effectuer le suivi	Maintenir les activités du CACE <ul style="list-style-type: none"> • Coordonner les rencontres du CACE • Développer de nouveaux projets • S'assurer de l'avancement des projets 	DSAEC, DRMTI et CACE	Annuellement	Nombre de rencontres (3) Nombre de nouveaux projets amorcés Suivi des projets effectué
	Effectuer un bilan annuel de l'évolution du Plan d'action	DSAEC et DRMTI	Annuellement	Bilan réalisé annuellement
	Produire un rapport de fin d'étape à la fin du Plan d'action	DSAEC et DRMTI	2021	Rapport de fin d'étape produit
Conserver le niveau 1 de l'accréditation Cégep Vert du Québec	Maintenir le premier niveau de certification Cégep Vert du Québec	DSAEC et DRMTI	Annuellement	Niveau de certification maintenu

DIFFUSION ET APPROPRIATION DU PLAN D'ACTION

La Direction des services aux étudiants et à la communauté (DSAEC), la Direction des affaires corporatives et des communications (DACC) ainsi que le Comité d'action et de concertation en environnement (CACE) sont principalement responsables de la diffusion et de l'appropriation du Plan d'action en développement durable. Le Plan est diffusé à l'intention du personnel sur l'intranet du Collège. Les autres espaces ou occasions de diffusion et d'appropriation sont, entre autres, l'HebdoMaisonneuve, les déjeuners de la Direction générale et les diners thématiques.

PLAN D'ACTION EN DÉVELOPPEMENT DURABLE

1. Approvisionnements responsables

Les approvisionnements responsables concernent essentiellement l'acquisition de produits durables, moins polluants et générant peu de déchets. Ils consistent, par exemple, à augmenter la part des achats

de biens de services acquis en tenant compte de critères de développement durable, ou encore, à organiser davantage d'évènements responsables. La Direction des ressources financières est particulièrement interpellée dans la mise en œuvre de ce champ d'application.

Objectif	Actions	Responsable(s)	Échéancier	Cibles
Développer une approche responsable en matière d'approvisionnement	Tenir compte de critères favorisant le développement durable dans le système d'appel d'offres et d'approvisionnement	DRF	2016	Clauses spécifiques au DD ajoutées dans les contrats auxquels cela s'applique
	Intégrer au Règlement relatif à l'acquisition de biens et de services existants la sélection de critères favorisant une consommation responsable dans les processus d'acquisition	DRF	2016	Règlement relatif à l'acquisition de biens et de services intégrant des critères de DD mis à jour
	Fournir à toute la communauté un document de référence afin d'encourager les bonnes pratiques dans la tenue d'évènements respectueux de l'environnement	DSAEC et DACC	2016	Utilisation du matériel événementiel répondant aux critères du DD

2. Gestion efficace des matières résiduelles

La gestion efficace des matières résiduelles se traduit par la réduction maximale des déchets grâce à l'application du principe 4RV-E. De manière concrète, il s'agit de réduire à la source, d'une part, par la diminution de consommation de papier, l'arrêt de la vente d'eau embouteillée, l'élimination de la vaisselle jetable, etc., et, d'autre part, par le réemploi, la récupération, le recyclage et la valorisation des matières recyclables (papier, plastique, métal, verre) ou organiques. Plusieurs directions du Collège doivent travailler de concert pour assurer l'atteinte de ces objectifs ambitieux.

Objectifs	Actions	Responsable(s)	Échéancier	Cibles
Optimiser la gestion des matières résiduelles par la réduction à la source	Réduire l'utilisation de papier à main dans les salles d'eau	DRMTI	2017	Diminution du nombre de distributeurs de papier à main de 50 %
	Éliminer la vente d'eau embouteillée sur les trois campus	DSAEC et Services alimentaires	2017	Élimination complète de la vente d'eau embouteillée
	Identifier les moyens possibles pour réduire les déchets produits par le Collège de 15 % à 20 %	DRMTI Tous les directions et services et concessions	2019	Recommandations sur les moyens à mettre en œuvre
	Mettre en œuvre les moyens identifiés		2021	Réduction des déchets de 15 % à 20 %
	Éliminer la vaisselle jetable et non valorisable des services alimentaires	DSAEC et DRMTI	2019	Vaisselle jetable éliminée
Mettre en place des moyens favorisant la réduction de la consommation de papier tout usage	Toutes les directions	Annuellement	Consommation réduite de 10 % annuellement	
Optimiser la gestion des matières résiduelles par la réutilisation, le recyclage et la valorisation	Identifier des moyens de gestion des matières résiduelles selon les principes de la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles (réduction, réemploi, recyclage et valorisation)	DSAEC et DRMTI	2021	Mise en place d'un moyen pour chacun des principes des 3RV
	Identifier les moyens d'instaurer un programme de valorisation de la matière organique (matières préconsommation et matières post-consommation, incluant le papier brun)	DRMTI et services alimentaires	2021	Recommandations des moyens d'instauration du programme de valorisation
	Instaurer un système de vaisselle réutilisable	DRMTI, DSAEC et services alimentaires	2021	Système instauré
	Intégrer à la Politique de disposition des biens la sélection de critères favorisant une gestion écoresponsable des matières métalliques, du mobilier, des fils électriques, etc.	DRMTI DRF	2018	Politique de disposition mise à jour

3. Utilisation optimale des espaces physiques et de l'énergie

La gestion de l'énergie et l'utilisation des espaces sur les campus doivent s'effectuer dans une optique de préservation de l'environnement et de rendement accru. Une planification annuelle tiendra compte d'une adéquation entre l'usage, le type d'activité, l'espace disponible ainsi que l'entretien des lieux en vue d'optimiser l'utilisation des espaces, et ce, selon les principes de développement durable. De plus, il est essentiel de tenir compte de ces principes dans les nouveaux projets de construction et de rénovation. La Direction des ressources matérielles et des technologies de l'information est principalement responsable de ce champ d'application.

Objectifs	Actions	Responsable(s)	Échéancier	Cibles
Appliquer les principes de développement durable sur le plan de l'environnement physique des campus et de l'énergie	Améliorer l'aménagement extérieur du Collège par la plantation d'arbres et d'arbustes indigènes et par l'installation de mobilier urbain favorisant une gestion adéquate des matières résiduelles	DRMTI	2021	Remplacement des arbres abattus par des espèces indigènes Augmentation de 30 % du mobilier urbain
	Identifier les occasions d'aménager un espace pour les projets d'agriculture urbaine ou d'intégrer ce type de projets lors de réaménagements extérieurs	DSAEC et DRMTI	2016	Intégration au plan directeur d'aménagement du site principal
	Identifier les besoins des piétons et cyclistes dans tous les nouveaux projets d'aménagement extérieur	DRMTI	2017	Intégration aux plans directeurs d'aménagement des sites
	Intégrer des principes de DD dans les projets de construction et de rénovation	DRMTI	En continu	Intégration des principes de DD dans les nouveaux projets
	Changer les fontaines d'eau désuètes pour des fontaines facilitant le remplissage des gourdes	DRMTI	En continu	Remplacement afin de doter tous les secteurs (pavillons et ailes) d'une fontaine facilitant le remplissage des gourdes
	Compléter l'installation de robinets à arrêt automatique et à faible débit ainsi que d'appareils sanitaires à faible consommation d'eau	DRMTI	En continu	100 % des nouveaux robinets de ce type
	Installer des séchoirs à main haute performance dans les salles de bain pour réduire l'utilisation de papier à main	DRMTI	En continu	100 % des salles de bains individuelles équipées de ce type de séchoirs
	Acquérir la certification LEED Argent pour le bloc E	DRMTI	2016	Certification obtenue

4. Déplacements durables et saines habitudes de vie

En encourageant les déplacements durables, le Collège contribue à la lutte aux changements climatiques. Les mesures favorisant l'usage de moyens de transport durable pour les membres de la communauté peuvent prendre différentes formes : l'instauration de services favorisant le déplacement durable tels que la mise en place d'un système incitatif, l'installation de bornes de recharge électrique et la construction d'un abri à vélos sécurisé. De plus, les retombées associées au développement et au maintien de saines habitudes de vie favorisent le mieux-être des personnes et de la société. Concrètement, il s'agit d'encourager le déplacement actif et d'en faire la promotion. La Direction des ressources matérielles et des technologies de l'information est maître d'œuvre de ce champ d'application en collaboration avec la Direction des services aux étudiants et à la communauté et la Direction des affaires corporatives et des communications .

Objectifs	Actions	Responsable(s)	Échéancier	Cibles
Lutter contre les changements climatiques en privilégiant le transport durable	Instaurer et promouvoir un système incitatif pour encourager la communauté à utiliser des modes de transport durable	DSAEC	2018	Système incitatif instauré
	Mettre en valeur l'entrée verte (Bourbonnière) : Promouvoir l'utilisation des bornes de recharge électrique pour automobiles relativement au programme « Branché au travail » Promouvoir l'utilisation de l'îlot à vélos sécurisé et accessible à l'ensemble de la communauté du Collège Promouvoir le déplacement actif	DRMIT, DSAEC et DACC	Annuellement	Deux activités de communication et de promotion
	Changer progressivement les supports à vélos défectueux ou endommagés	DRMTI	2021	Remplacement des supports à vélos défectueux

5. Sensibilisation et éducation au développement durable

La mise en valeur des enjeux de développement durable s'intègre naturellement dans les activités de sensibilisation, de formation et d'apprentissage. Ces activités se déploient tant dans le domaine scolaire (intégration de notions de développement durable dans les cours et les programmes) que périscolaire et parascolaire (activités informelles de sensibilisation et d'éducation au développement durable). Le CACE, la Direction des services aux étudiants et à la communauté, la Direction des affaires corporatives et des communications ainsi que la Direction des études travaillent en collaboration pour la mise en œuvre de ce champ d'application.

Objectifs	Actions	Responsable(s)	Échéancier	Cibles
Sensibiliser la communauté de Maisonneuve aux projets du CACE et de développement durable	Assurer la visibilité du Plan d'action	CACE et DACC	2016	Plan de communication élaboré
	Élaborer des plans de communication pour la diffusion des activités du CACE, du Plan d'action et de la Politique de développement durable	CACE et DACC	Annuellement	Nombre de plans de communication élaborés
	Réaliser des campagnes de sensibilisation portant sur des thèmes spécifiques et jugés prioritaires par le comité : réduction du papier tout usage, organisation d'événements écoresponsables, élimination des matières recyclées, utilisation de fontaines d'eau, promotion de la certification LEED	CACE et DACC	Annuellement	Nombre de campagnes réalisées (4)
Favoriser l'intégration du développement durable dans le cadre des activités de formation et d'apprentissage	Réaliser des activités de sensibilisation au développement durable	DSAEC	Action à réaliser annuellement	Nombre d'activités réalisées annuellement (4)
	Réaliser des formations relatives à l'environnement	DSAEC	Action à réaliser annuellement	Nombre de formations réalisées annuellement (4)
	Soutenir les initiatives chez les enseignants en matière de formation sur le développement durable dans les programmes d'études.	DE et CACE	2019	Nombre d'initiatives soutenues (4)
	Favoriser le partage des bonnes pratiques pédagogiques au sein de la communauté enseignante en lien avec la formation sur le développement durable.	DE et CACE	2019	Activité de partage organisée (1)

6. Engagement

L'engagement en matière de développement durable au sein de la communauté représente un élément essentiel du Plan d'action. L'implication sociale, ou l'engagement, assure en effet la progression de tout projet social et éducatif. Pour ce faire, le CACE, appuyé par la Direction des services aux étudiants et à la communauté et la Direction des ressources matérielles et des technologies de l'information, doit promouvoir l'engagement des membres de la communauté, soutenir les initiatives environnementales et encourager le démarrage de nouveaux projets.

Objectifs	Actions	Responsable(s)	Échéancier	Indicateurs
Promouvoir l'engagement en matière de développement durable	Souligner l'engagement en matière de développement durable, tant pour les étudiants que pour les employés, en décernant une reconnaissance spécifique lors du Gala de l'engagement et de la réussite éducative	DSAEC et CACE	Annuellement	Nombre de mentions décernées lors du Gala
	Développer un outil de collecte pour répertorier l'ensemble des initiatives environnementales au Collège	DSAEC et CACE	2016	Outil mis en place
Soutenir les initiatives environnementales et développer de nouveaux projets en matière de développement durable	Identifier des programmes de subventions et participer aux demandes de financement pour des projets précis	DSAEC	En continu	Deux demandes de financement obtenues
	Agir de concert avec la Fondation du Collège pour soutenir les initiatives environnementales	DSAEC	Annuellement	Nombre d'initiatives environnementales soutenues par la Fondation
	Offrir la possibilité aux membres du personnel de soumettre des projets de DD	DSAEC	Annuellement	Appel de projets

7. Recherche et innovation

Certains des travaux de recherche et d'innovation menés par les CCTT (ITEGA, CÉPROCQ et IRIPI) sont directement liés à des enjeux de développement durable. Aussi, les activités de ces trois centres peuvent avoir des retombées positives au sein même de la communauté du Collège et contribuer également à son rayonnement externe. Ces retombées découlent d'activités de partage et de transfert de connaissances.

Objectifs	Actions	Responsable(s)	Échéancier	Indicateurs
Partager avec la communauté les pratiques développées par les CCTT dans le cadre de leurs travaux de recherche et d'innovation ayant un lien direct avec le DD	Présenter des conférences d'intérêt général à toute la communauté	CÉPROCQ, IRIPI, et ITEGA	Annuellement	Nombre de conférences présentées par année (2)
	Diffuser les retombées positives, en matière de développement durable, des actions menées par les CCTT dans le cadre de leurs projets	CÉPROCQ et ITEGA	Annuellement	Nombre d'activités diffusées par année (2)
	Intégrer la notion de développement durable lors de la Journée institutionnelle de la recherche en créant, par exemple, une section de la programmation réservée à part entière à ce thème	DG, CÉPROCQ, et ITEGA	Annuellement	Symposium développement durable intégré à la Journée institutionnelle de la recherche